



PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2020

Concernant le rapport sur les comptes 2019 de la commune de Trélex et la décharge de sa gestion pour la même année

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les travaux de bouclage des comptes 2019 se sont déroulés dans le contexte du Coronavirus, mais n'ont subi aucun retard ni problème majeure.

Ainsi, la situation de 2018 s'est répétée en 2019 ; en effet, nous avons enregistré une forte hausse des rentrées fiscales par rapport au budget, ce qui nous a coûté un rattrapage de la facture sociale et péréquation approximativement du même montant.

Malgré cette situation, nos comptes 2019 bouclent seulement avec un léger excédent de charges proche du montant négatif escompté dans le budget.

Nous ont aidé : d'une part les rentrées d'argent pour l'exploitation de la gravière en forêt, même si ce montant est inférieur au budget, et des dépenses communales sous contrôle et souvent en-dessous au budget.

Le Fonds de réserve pour débiteurs au bilan sous le 9282.21 a été augmenté de CHF 22'000.00. Il contient une provision communale de CHF 342'000.00 pour palier à une demande de restituer des acomptes pour contribuables fortunés qui verraient leur situation se modifier ou quitter notre commune. Le cas s'est produit et la réserve initiale a été réduite de CHF 500'000.00 à CHF 342'000.00, donc une restitution de CHF 158'000.00.

La différence entre la réserve communale de CHF 342'000.00 et le montant au bilan de CHF 672'000.00, soit CHF 330'000.00 constitue une réserve légale demandée par l'Administration Cantonale des Impôts. Elle a donc augmenté en 2019.

Pour 2020, avec la pandémie du Covid-19 et ses répercussions attendues sur la santé économique et financière de notre commune, la situation s'annonce difficile.

Avant de vous proposer en automne le préavis d'imposition pour 2021, et dans la mesure du possible, nous allons faire une simulation des comptes pour l'année en cours et préparer un avant budget.

Rubrique 45. Ordures ménagères, déchetterie et élimination

Cette rubrique a été créditée par une imputation interne de CHF 37'350.00, en diminution de CHF 6'650.00 par rapport au budget pour des personnes exonérées de la taxe, comme les moins de 18 ans et les étudiants.

Cet élément, ajouté à une diminution des ristournes taxe au sac, a fait que le fonds de réserve a diminué de CHF 25'383.80 à CHF 10'067.54.

A ce stade ne nous sommes pas certains de pouvoir accorder un nouveau bonus de CHF 10.00 pour la taxe déchets en 2021.

En 2019, nous avons bouclé un seul préavis dans le patrimoine financier concernant l'aménagement du parking de la Tour No 05/2017, et à retrouver dans le tableau des investissements joint à ce préavis, montant prélevé à la réserve pour investissements futurs.

Des amortissements budgétaires ont eu lieu pour la ferme Galé, l'auberge, la déchetterie, le véhicule de la voirie type Boki et pour la réfection des routes.

Cinq préavis restent ouvert à fin 2019.

Nous vous présentons ci-après quelques postes dont les fluctuations sont comparées au budget 2019 et qui nous semblent mériter des commentaires :

Chapitre 1 – ADMINISTRATION GENERALE

Page 1/23 – Autorités

Conseil Communal

+CHF	810.00	moins de rétributions et plus de frais
Charges		

Municipalité

-CHF	50'900.00	moins de vacations, charges sociales et frais
Charges		

En comparaison avec 2018, cette diminution importante s'explique par le fait que notre syndic se préparait à reprendre la Présidence du Grand Conseil et déléguait davantage au greffe.

Au printemps 2019, Mme RoCHAT présentait sa démission ; elle était à la présidence de plusieurs comités de direction dans le rayon scolaire. A l'arrivée de M. Depierre, la Municipalité n'a pas repris la présidence de ces CODIR (conseil d'établissement et accueil de jour), mais reste membre.

Pages 2 et 3/23 – Administration, Tourisme, TP

Administration

-CHF 74'500.00
Charges salaires, adaptation de 2% au budget, effectivement à 1% moins de frais de réceptions, économie de CHF 15'000.00 sur le budget de la réception du Président du Grand Conseil moins d'honoraires d'avocats et autres frais, - CHF 20'000 film promotion commune payé par le tourisme
zéro charge pour l'école de musique, moins de subventions

Tourisme

Chapitre normalement équilibré,
Pas possible en 2019 car chargé film promotion commune

Transports publics

-CHF 15'000.00
Charges bonnes ventes des cartes CFF et moins versé au Canton

Chapitre 2 – FINANCES

Page 4/23 – impôts

+CHF 242'000.00
Charges augmentation des frais de perception liés au volume et aux difficultés avec certains dossiers d'impôt
Plus de défalcatons et attribution à la réserve, voir en ce sens les deux premières pages du préavis

+CHF 1'435'000.00
Revenus *augmentation des rentrées fiscales, voir texte préavis*

Page 5/23 - Service financier

+CHF 600'000.00
Charges lié à la péréquation, rattrapage 2019

Chapitre 3 - DOMAINES ET BATIMENTS

Pages 6 et 7/23 – Terrain, Forêts, Gravière, Pâturages

+CHF 12'000.00 310.3140 travaux glissement terrain captage
Charges

320 - Forêts

+Revenus
+Charges

Le budget 2019 a été fait en vue de la création du groupement forestier, qui ne s'est pas fait à ce jour.

En général, moins de coupes car prix du bois en forte baisse, bostryche, feuillus malades, scieries ont stoppé l'achat.

Dans les revenus il y a le montant de CHF 14'000 de subventions pour la période 2016 à 2019, reçu en une fois l'an dernier, et un montant de CHF 33'917.80 de subvention forestière pour la réserve naturelle constituée à Pointe Fin du Château (Vuarne, convention sur 50 ans)

-CHF 120'000.00
Revenus

321 - Gravière

moins de ventes de gravier qu'escompté, ouverture retardée cause nidification des oiseaux

Pages 8 à 12 sur 23 – Bâtiments communaux

Greffe

Moins d'achats de mobilier et d'entretiens

Auberge

Premier amortissement en 2019

La réserve de fin de préavis pour un montant de CHF 14'000.00 qui concerne des petites factures complémentaires de fin de travaux a été utilisée.

Moins de revenus auberge car réduction de loyer accordée pour les 12 premiers mois, location appartements retardée

Collège Marmouzets

moins de revenus de locations scolaires
liés aux charges en diminution

Salle polyvalente

Moins d'entretien et achats,
Locations au niveau du budget

Farandole

Moins de charges et moins de revenus, les deux sont liés

Bâtiments communaux Patrimoine Financier

Ferme Galé

Rubrique équilibrée pour la dernière année

Dès 2020, excédent de recettes fera partie du compte d'exploitation

Chapitre 4 – TRAVAUX

14 à 17/23 – urbanisme, routes, ordures, égouts

Urbanisme

Amortissement du préavis No 05-2017 Aménagement Parking de la Tour

Routes

Moins de dépenses et moins d'imprévus que budgétés.

Les préavis sont amortis sur le montant des dépenses effectives et non sur le montant du préavis

Parcs, Promenades, cimetière

Moins d'entretien et d'achats

45. ordures ménagères, déchetterie et élimination

Les comptes sont équilibrés par attribution à la réserve

Voir texte dans le préavis

46. Égouts, épuration

Équilibré par virement du solde aux fonds de réserve affectés

Solde du fonds de réserve égouts CHF 911'635.09,
Plus CHF 20'194.78

Solde du fonds de réserve épuration CHF 448'222.96,
Plus CHF 6'731.59

Chapitre 5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Charges en diminution dans l'enseignement, car population en augmentation dans les autres communes (AISGE)

Page 18/23 – primaire, secondaire

-CHF Charges	30'000.00	Primaire 70 élèves, moins 5
-CHF Charges	36'000.00	Secondaire 72 élèves, inchangé

Chapitre 6 – POLICE

Page 19/23 – Police, SDIS, PC

+CHF Charges	26'000.00	600.3511 - charges péréquatives police cantonale en augmentation
-----------------	-----------	--

Chapitre 7 - SECURITE SOCIALE

Page 20/23 – Sécurité Sociale

Charges en forte augmentation, liées aux rentrées fiscales également en augmentation
Voir texte dans ce préavis

71 – Service Social
En général, moins d'heures consommées que budgétées

Chapitre 8 - SERVICES INSDUSTRIELS

Pages 21 et 22/23 – Services Industriels, chaleur-force

81 - Service des eaux :
Équilibré par attribution du solde aux fonds de réserve

Solde du fonds de réserve eau CHF 97'486.27
Plus CHF 75'400.00

Taxes et ventes d'eau en augmentation

84 – Chaleur-Force
Équilibré, petit solde au Fonds de Rénovation
Besoin en énergie en recul lié aux revenus kWh en baisse

Résultat

-CHF 18'000.00 Le résultat 2019 est déficitaire de CHF 30'772.31 mais
Charges en dessous du budget déficitaire escompté

Le président de la commission de gestion a reçu le rapport du fiduciaire. Ce rapport est à disposition des conseillers pour consultation au greffe.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu Le préavis N° 03/2020 de la Municipalité

Entendu Le rapport de la commission de gestion

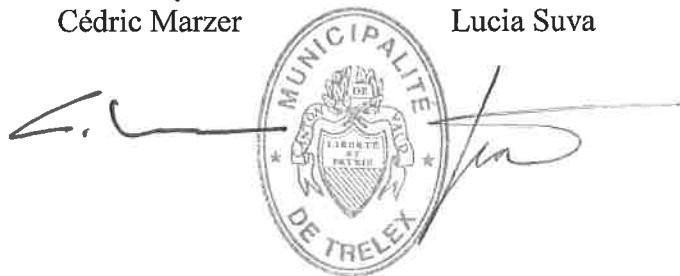
Considérant que Cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide - d'accepter le préavis concernant le rapport sur les comptes
 de la Commune de Trélex pour l'année 2019
 - de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.
 - d'accepter le rapport de gestion 2019

Au nom de la Municipalité

Le vice-syndic :
Cédric Marzer

La secrétaire :
Lucia Suva



Ainsi délibéré et accepté en séance de Municipalité le 4 mai 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 24 juin 2020.

Annexes :

- Comptes par ordre administratif et tableau comparatif
- Bilans comparés
- Tableau des investissements
- Rapport sur la gestion 2019